C.R.O.S. ACADÉMIE ORLEANS-TOURS

1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

Le siège de la Région Fédérale du Centre et du Comité du Loiret est transféré au château de Charbonnières à Saint-Jean-de-Braye, à compter du 18 décembre 1982.

L'adresse postale reste la même : F.F.B.B. 1211, 45002 ORLEANS Cedex

Le numéro de téléphone devient le :

16 (38) 75-26-26

C. R. O. S. F.

#### C.N.O.S.F. INFORMATIONS

COMMISSION « AD HOC » POUR LA PROTECTION DES . UX OLYMPIQUES

#### PROJETS DE DECLARATION DES NATIONS UNIES \*

#### L'ASSEMBLEE GENERALE

- 1. PRENANT en compte l'esprit des principes olympiques qui gouvernent l'organisation des Jeux Olympiques.

  2. FAISANT siens les buts suivants du Mouvement Olympique:

  a) promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport,

  b) éduquer par le sport la jeunesse, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique,

  c) faire connaître universellement les principes olympiques, suscitant ainsi la bonne volonté internationale,

  d) convier les athlètes du monde au grand festival quadriennal du sport que sont les Jeux Olympiques.

  3. NOTANT avec satisfaction que, conformément aux déclarations de l'Assemblée Générale, le Mouvement Olympique interdit toute discrimination pour des raisons de race, de religion ou d'opinions politiques.

  4. RAPPELANT sa croyance que des contacts internationaux basés sur les principes olympiques peuvent jouer un rôle positif dans la promotion de la paix et le développement de relations amicales parmi toutes les nations du monde.

  5. DESIREUSE de protéger les Jeux Olympiques en tant que célébration des buts et objectifs du Mouvement Olympique, pour qu'il puissent être organisés et tenus dans les meilleures conditions possibles et avec la plus large participation.

  6. DESIREUSE aussi de faciliter la participation aux Jeux Olympiques des athlètes et officiels de tous les Comités Nationaux Olympiques reconnus par le Comité Internationales.

  8. RECONNAISSANT également que le choix par le Comité International Olympique des villes hôtes pour les Jeux Olympiques est et doit reposer sur la seule capacité de ces villes à organiser les Jeux Olympiques.

- 1. que les Etats-membres doivent reconnaître et protéger la célébration des Jeux Olympiques,
  2. que l'accès libre et sans contrainte aux sites et installations olympiques devra être accordé aux athlètes et aux officiels olympiques tant pendant les Jeux Olympiques qu'au cours d'un laps de temps raisonnable avant et immédiatement après cette manifestation,

3. que les Etats-membres doivent éviter toute discrimination pour des raisons de race, de religion ou de politique et s'abstenir de toute action à l'occasion des Jeux Olympiques, répondant à des buts autres que la poursuite des objectifs du Mouvement Olympique,

4. que les Etats-membres doivent respecter les buts et tâches des Comités Nationaux Olympiques reconnus par le Comité International Olympique.

\* Texte remis à M. Pierre Mauroy, Premier ministre, lors de l'audience qu'il a accordée le 25 juin 1982 aux Membres du Bureau du C.N. O.S.F. en présence de Mme Avice et M. Berlioux.

- 1. Pourquoi une déclaration et non une convention ? devra être adoptée sous la forme d'une déclaration, car il s'agit d'une procédure nettement moins complexe et délicate que d'essayer d'élaborer une convention.
- 2. Une déclaration a-t-elle force de loi, à l'instar d'une convention?

  Bien que techniquement les déclarations n'aient pas force de loi, elle sexercent une très forte influence. Certaines déclarations ont acquis avec le temps le statut de règles de droit international coutumier. La déclaration universelle des droits de l'homme en est un exemple probet.
- bant...

  3. Pourquoi le choix de l'organisme compétent à cette fin s'est-il porté sur les Nations Unies plutôt que, par exemple, sur l'U.N.E.S.C.O.?

  L'essence même de la déclaration porte sur une vaste question politique de résonnance universelle. A ce titre, il convient qu'elle soit abordée au sein d'une assemblée politique universelle, à laquelle tous les Etats intéressés ont aisément accès. L'Assemblée Générale a été jugée être l'organisme approprié, la question étant fondamentalement politique. S'il s'était agi d'une question essentiellement technique et non politique, une des agences des Nations Unies, notamment l'UNESCO, aurait été certainement plus appropriée.

  4. Cette proposition constitue-telle fondamentalement que initiative

- politique, une des agences des Nations Unies, notamment l'UNESCO, aurait été certainement plus appropriée.

  4. Cette proposition constituet-telle fondamentalement une initiative anti-boycottage?

  Il est capital de se convaincre que cette proposition n'est pas à la base une initiative anti-boycottage.

  Il ne s'agit pas d'une réponse à des actions passées, mais au contraire d'une proposition tournée vers l'avenir qui a pour but de concrétiser l'un des objectifs fondamentaux du Comité International Olympique Ble traduit l'intérêt commun de tous les athlètes, des Etats et du Mouvement olympique par le biais de la réaffirmation des principes olympiques par un organisme suprême, muni du pouvoir de décision, comme preuve d'une entente international à cet égard.

  5. Pourquoi l'Assemblée Générale des Nations Unies devrait-elle être prête à examiner cette proposition?

  Les Nations Unies ont pour objectif essentiel notamment d'encourager la promotion de la paix et de développer des relations amicales entre les nations du monde.

  L'Assemblée Générale des Nations Unies s'est déjà déclarée convaincue du rôle positif que les contacts sportifs internationaux basés sur les principes olympiques peuvent jouer dans le domaine de la promotion de la paix et du développement de relations amicales entre les mations du monde. En adoptant cetter résolution, les Nations Unies ont l'occasion de faire une déclaration à l'application à la fois vaste et générale, qui servira ses propres buts et objectifs.

  6. La déclaration devrait-elle être plus large?

  Bien que la communauté sportive internationale puisse souhaiter que la déclaration contienne des clauses beaucoup plus précises et de portée plus importante, un effort a été fait pour éliminer, dans toute la mesure du possible, les implications politiques litigieuses qui pourraient faire obstacle à l'adoption de la déclaration. Le projet soumis reflète l'Opinion combinée d'un large éventail d'experts tant politiques de s'appuyer sur des déclarations antérieures émises par l'Assemblée Général

- Générale des Nations Unies.

  7. Le projet soumis doit-il être tenu pour le projet définitif qui sera soumis à l'Assemblée Générale des Nations Unies?

  Quelques modifications ou ajustements techniques mineurs, proposés par les Etats-membres qui apporteront leur caution, sont susceptibles d'être apportés afin que la déclaration respecte les usages en vigueur aux Nations Unies.

  Nous espérons néanmoins, et un fervent appel est lancé à cet égard, que tous les éléments essentiels ainsi que le préambule conserveront à peu de chose près la forme sous laquelle ils vous ont été remis. Nous espérons réduire au strict minimum tout débat portant sur des questions de style ou de formulation juridique. Tous les efforts pos-

sibles doivent être déployés pour encourager votre gouvernement à adopter cette attitude lorsqu'il examinera la proposition.

8. Quelle est la portée de la proposition de déclaration ? Elle se rapporte uniquement aux Jeux Olympiques en tant que tels. La déclaration ne couvre autre compétition ou manifestation sportive car aucune de celles-ci n'a l'envergure universelle des Jeux

Olympiques. L'Assemblée Générale des Nations Unies ne se penche généralement que sur des questions de portée universelle.

9. Quels sont les buts et intentions des diverses clauses du projet ? Vous trouverez ci-dessous une brève explication quant au but et/ou

Vous trouverez ci-dessous l'historique de chaque clause.

PREAMBULE

1. Dans de précédentes déclarations, l'Assemblée Générale s'est référée à l'esprit des principes olympiques. Cette clause s'appuie sur ces résulutions antérieures et les met directement en relation avec l'organisation des Jeux Olympiques.

2. Tels que mentionnés, les buts du Mouvement olympique sont extraits directement de la « Charte Olympique ».

3. Nous estimons capital de reprendre et de réaffirmer des déclarations antérieures de l'Assemblée Générale, rappelant que le Mouvement olympique proscrit toute discrimination pour des raisons raciales, religieuses ou politiques.

4. Cette clause vient corroborer une déclaration antérieure de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

5. Cette clause, rédigée en des termes aussi généraux que possible, précise les buts essentiels de la déclaration.

6. Il s'agit d'un autre objectif de la déclaration, lequel contribuera à renforcer a clause de la « Charte Olympique » qui encourage une participation universelle aux Jeux Olympiques.

7. Il s'agit de l'élément crucial de la déclaration qui souligne la volonté d'épargner aux Jeux Olympiques les conséquences des tensions internationales.

8. Cette clause a pour but d'insister sur le fait que nulle considération politique n'entre en ligne de compte lors de la sélection des villes hôtes des Jeux Olympiques.

Il s'agit du principal engagement auquel les Etats-membres sous-criront en déclarant que la célébration des Jeux Olympiques doit être protégée.

#### DECLARATION Nº 2

Cette clause correspond à celle de la « Charte Olympique » garantissant le libre accès aux membres de la « famille olympique ». Cette disposition ne fait allusion ni aux spectateurs, ni à la presse, ni à d'autres groupes, car nous estimons que cela pourrait conduire à des litiges.

Cette clause vient corroborer la déclaration déjà adoptée par l'As-semblée Générale sur la non-discrimination et interdit l'utilisation des Jeux Olympiques pour d'autres fins que celles qui leur sont assignées au sein du Mouvement olympique.

#### **DECLARATION Nº 4**

Cette formulation est très générale afin d'éviter autant qu'il est possible toute difficulté politique, tout en conférant un certain soutien aux Comités Nationaux Olympiques. La référence à la reconnaissance du Comité International Olympique a pour but de protéger les Comités Nationaux Olympiques et d'éviter que des organisations qui pourraient se baptiser elles-mêmes « Comité National Olympique » (par exemple en Afrique du Sud) ne puissent être incluses dans les mesures de protection prévues par la déclaration.

## BASKET-BALL Région Fédérale du Centre

#### **COMITE DIRECTEUR** REUNION DU 29 NOVEMBRE 1982 A BLOIS

Présents: Mlle Varennes. MM. Bois, Bouquin, Brard, Du-pont, Finoux, Georges, Gellert, Lachèze, Larcher, Lelarge, Lévê-que, Monnier, Tersac, Testault, Thillot

Thillot.

Excusés: MM. Fourneau, Mamie. Poupa, Ravion, Rossignoles.

Assistent: MM. Herault (Com-

mission Mini-Basket)
Docteur Pajau (Commission Médicale)
Boisseau (CTR), Bretheau (Directeur Administratif).

La séance est ouverte par Roger Thillot à 19 h. 45.

### HOMOLOGATION DU PV Nº 02 DU 18-10-1982

Nº 02 DU 18-10-1982

— M. Lévêque précise qu'il convient de lire « Arbitre M. Marcy » au lieu « d'arbitre M. Mercy ».

— D'autre part la cooptation de M. Finoux concerne le Loir-et-Cher et non l'Eure-et-Loir. Après rectification de ces deux points le PV est adopté à l'unanimité.

## TOURNOI INTERNATIONAL CADETS DE CHATEAUROUX

Communication est faite au Co-mité Directeur de la création du Tournoi International Cadets de l'Entente de Châteauroux avec le concours de la Municipalité de Châteauroux.

Ce tournoi qui aura lieu les 21 et 22 mai 1983 réunira 8 équipes dont trois ou quatre étrangères. Une réunion préparatoire s'est tenue à la mairie de Châteauroux

le 24 novembre. La région était re-présentée par MM. Thillot, Bois et Georges.

### PROJET D'ACTION MINI-BASKET

PROJET D'ACTION
MINI-BASKET

M. Hérault annonce la réunion
des responsables Départementaux
Mini-Basket le 03 décembre à
Biois.

A l'ordre du Jour : structuration des Commissions Départementales, harmonisation et préparation de la journée Nationale du
ler mai 1983. Compte tenu du
ler date soit d'étaler les organisations dans le mois de mai.
M. Héraualt fait part également
de la nécessité de mettre en place
des jamborées à l'échelon Régional et Départemental (certains
Départements en organisent de
jâ). Il précise également que l'esprit du Mini-Basket doit revenir
vers le jeu et non s'orienter vers
la Compétition comme on le constate actuellement.
Le Comité Directeur abonde
dans le sens du nouveau Président de la Commission et lui
transmet ses encouragements pour
la mission qu'il entreprend.

# COMPTE RENDU AVEC LES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES TEMPS LIBRE JEUNESSE ET SPORTS

Roger Thillot fait part des entrevues qui ont eu lieu avec les Directeurs Départementaux de la Région à l'exception du Loiret.

Des programmes d'action ont été élaborés concernant les points snivants.

suivants :

— création de poste de CTD
— création de classes promotionnelles ou à horaires aménagés

nagés création d'écoles de Basket création d'une section sport études Régionale à Blois recrutement d'emplois jeunes volontaires.

### DE CATEGORIES DE JEUNES

DE CATEGORIES DE JEUNES
L'appel, pour avis, aux Clubs a
recueilli assez peu de réponses.
Toutefois les avis sont assez
partagés compte-tenu que le proiet met en cause des catégories
différentes (l'unanimité se faisant
contre laa mise en place du projet
dans la catégorie des cadets et
cadettes) et des possibilités d'effectifs différents.
Après une large discussion, le
Comité Directeur n'arrête aucune
décision et charge le groupe de
travail « politique sportive régio-

nale » animé par M. Dupont de préparer un questionnaire multi-ple qui sera envoyé aux clubs pour décision en Assemblée Géné-rale Régionale.

#### COMMISSION SPORTIVE

- Les Championnats se dérou-t normalement et le nombre

— Les Championnats se déroulent normalement et le nombre
de matches remis est restreint.
— Réserve concernant le joueur
Grison (Alerte Saint-Jean).
Le Comité Directeur par 10 voix
pour 5 contre et une abstention se
prononce pour suivre les directives portées sur le carton de licence informatique et ainsi de ne
pas sanctionner le joueur Grison.
La FFBB consultée à ce sujet
modifiera le statut du joueur dans
ce sens.

ce sens.

## COMMISSION DES STATUTS REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

ET QUALIFICATIONS

— Mutation joueur Mohamed
Ausman. Ce joueur qui avait établi deux mutations ne peut jouer
actuellement l'enquête étant en cours. Un rappel a été fait à la FFBB qui devrait faire connaitre prochaînement sa décision.

— Mutation des Etudiants Etrangers. La date limite est fixée aua 31 octobre de chaque année.

#### C.R.A.M.C.

1) Lecture du PV de la réunion de CRAMC.
2) Un stage de préparation aux 
examens d'arbitres est prévu les 
27 et 28 décembre 1982 à Orléans.
3) Lettre de démission de M. Plorget Christian arbitre et membre de la CDAMC et de M. Testault Gérard arbitre Championat de France.
4) Compétition des Centres de Formation.
Les désignations sont à la char.

Les désignations sont à la char.

Les désignations sont à la char.

ge de la Région comment doit-on sorganiser ? Pour l'instant ce Championnat n'est pas très étoffé.

La CRAMC conservera les désignations.

5) Le committé

Championnat n'est pas tres etotte.

La CRAMC conservera les désignations.

5) Le courrier adressé à la CFAMC n'a pas de réponse rapide il convient d'être patient.

6) Des dossiers de réclamation sont à l'étude. Il est très difficile d'obtenir des dossiers complets rapidement. Il est donc utile de ruppeler aux dirigeants, capitaine d'équipes, marqueurs, chronométreurs, opérateurs des 30 secondes et arbitres que lors d'une réclamation ou d'un incident ils doivent impérativement dans les 24 h. après la rencontre adresser au Comité Départementil ou Régional ou Fédéral un rapport circonstancié des faits.

7) Visite médicale pour les arbitres de haut niveau que pouvons-nous faire sur le plan régional pour faciliter et donc rendre possible ces examens conseillés par la Fédération ? Communication sra faite par la FFBB dès le retour des Etats-Unis du Président de la COMED.

8) Le Président de la CRAMC demande que lui soient envoyés systématiquement tous les PV de réunions CDAMC.

COMMISSION TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

a) Tournoi des Espoirs G, et F.
68 et 69 à Chartres, Victoire du
Loiret en Garçons et de l'Indreei-Loire en Filles.

Abrès intrvention de M. Larcher, l'Indre-et-Loire propose d'orcaniser une rencontre amicale entre 37 et 41 Féminines à l'occasion du Tournoi International.

b) Un stage de Perfectionnement d'Espoirs G, et F, 68 et 69
aura lieu du 27 au 29 décembre
82 à Orléans.

c) Le Tournoi Interrégional de zône pour les G. et F. 66 et 67 au-ra lieu à Joigny du 22 au 24 dé-cembre 82 les Espoirs seront re-groupés le 21 décembre pour une préparation. Le Comité Directeur désigne M. Fourneau comme chef de délégation et M. Lacheze com-me suppléant en cas d'empêche-ment de M. Fourneau. d) Brevets d'Etat :

d) Brevets d'Etat : BEES ler Degré - Tronc Commun 10-05-1983.

Spécifique 25 au 30 avril 83 CREPS Académie de Lyon.

BEES 2' Degré - Tronc Commun 31-05 - 01 et 02-06-1983.

Phinsep. e 18 au 20 mai 83 à l'INSEP. e 18 feathartis.

PINSEP.

e) Réclamation au cours des Tournois d'Epoirs. Le Comité Directeur décide que jusqu'à nouvel ordre aucune réclamation ne pourra être prise en compte sur les Tournois d'Espoirs de la Région Centre.

#### COMMISSION DE DISCIPLINE Dossier nº 01 : 82-83 :

Rencontre du 7 novembre 82 M 1 CJF Les Aubrais - USM

Rencontre du 7 novembre 82 RM 1 CJF Les Aubrais - USM Saran.
Dossier classé sans suite.
Erreur provoquée par les arbites, qui se sont trompés sur la feuille de marque en voulant nentionner la faute disqualifiante sans rapport, mais qui ont barré (sans rapport) par erreur et ont laissée la mention (avec rapport suit).

Placsier nº 02 . 82-83 :

#### Dossier nº 02 - 82-83 :

Dossier nº 02 · 82-83 :

Incidents à l'occasion de la rencontre Juniors Masculins du 24 octobre 1982 : ES Berthenay - USM Saran.

Attendu qu'à la fin de la rencontre les joueurs Ballu Frédéric licence nº 1224 de l'ES Berthenay et Sigonneau Franck licence nº 3844 de l'ES Berthenay, ont menacé et tenté de bouscuelr l'un des arbitres alors qu'il se rendait à la table de marque, mais en ontété empêché par les joueurs des deux équipes.

Par ces motifs sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des dispositions des articles 169 et 175 des règlements, le Comité Directeur décide d'infliger :

Comité Directeur decide d'inneer:
Au joueur Sigonneau Franck
3 mois de suspension dont 4 matches fermes le reste étant assorti
du bénéfice du sursis.
Au joueur Ballu Frédéric 3 mois
de suspension dont 2 matches
fermes le reste étant assorti du
bénéfice du sursis.
En conséquence et consirérant
cue les 2 joueurs concernés ont
déjà purgé une suspension ferme
d'une rencontre (le 7 novembre
1982).

1982). Le joueur Ballu Frédéric est suspendu du 01 décembre au 07 décembre 1982 inclus. Le joueur Sigonneau Franck 6st s'spendu du 01 décembre au 20 décembre 1982 inclus.

#### Dossier nº 03 : 82-83 :

Incidents à l'occasion d<sub>e</sub> la ren-contre Juniors Masculins du 14 novembre 1982 : CJF Les Aubrais ASGAMF Chartres.

Etaient présents ; M. Thillot, Président de la Région. M. Levèque, Président de la CRAMC. Messieurs ; Germain, Fosset, Langlois du Cher.

Attendu qu'il ressort des rapports des arbitres, qu'après avoir infligé au joueur Got Didier lic. 4197 du CJF Les Aubrais, une retante Technique et une faute disqualifiante, qu'il continua à injurier l'un des arbitres jusqu'à la fin du match et jusqu'à sa sortie de la salle.

Par ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des dispositions des articles 169 et 175 des Règlements Genéraux, le Comité Directeur décide d'infliger:
Au joueur Got Didier du CJF Les Aubrais 3 mois de suspension dont 2 matches fermes le reste étant assorti du bénéfice du sursis.
En conséquence le joueur Got Didier du CJF Les Aubrais 3 mois de suspension dont 2 matches fermes le reste étant assorti du bénéfice du sursis.
En conséquence le joueur Got Didier du CJF Les Aubrais est suspendu du 16 novembre 82 au 6 decembre 82 inclus.

#### COMMISSION MEDICALE

COMMISSION MEDICALE

A la suite de refus de certains certificats de double-surclassement une information est faite par le Docteur Pajau qui commente la circulaire du Docteur Laruelle Président de la Commission Régionale. Ces précisions sont très appréciées des membres du Comité Directeur qui vont ainsi pouvoir repondre aux questions de leurs dirigeants de clubs.

Le Comité Directeur se félicite de l'effort entrepris dans notre règion pour le contrôle médical.

#### QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

— Des Finales Nationales des Tournois d'Espoirs Minimes G. et F. Cadets et Cadettes auront heu à Montargis le 22 mai 1983. 
— Vice-Président de la Région Fédérale du Centre.

A la demande d'un membre du Comité Directeur le Président rappelle que les deux vice-présidents centre de la comité Directeur le Président rappelle que les deux vice-présidents Départementaux du Cher et Ce l'Eure-et-Loir et que pour les deux saisons 1982-1983 et 1983-1984 les places seront occupées par les Présidents des Comités de l'Indre et du Loir-et-Cher.

En conséquence MM. Bouquin (36) et L'archer (41) sont installés dans les fonctions de Vice-Présidents de la Région en compagnie de M. Tersac (37) Vice-Président Délégué.

— Une section de haut niveau

dents de la reegion en compagnie de M. Tersac (37) Vice-Président Délégué. — Une section de haut niveau pourrait être créée dans une ville comportant une installation CRJS — Des sections Sports-Armée vont être créées, La Région sera candidate. — Le dossier d'ouverture d'une

— Le dossier d'ouverture d'une section sports-étude à Blois a été réalisé et transmis aux autorités

C.R.A.M.C.

REUNION DU 26 OCTOBRE 1982 A BLOIS

et-Loire.

réalisé et transmis aux autorités supérieures.

L'enrée au siège au Château de Charbonnière est prévue vers le 15 décembre 82 à la suite de problèmes de mobilier et de branchement de téléphone.

Les Comités devront donner leur avis sur le statut de l'entraineur avant le 13 décembre 1982.

Les circulaires explicatives concernant le FNDS 1982-83 ont été envoyées aux Départements.

Prochaine réunion de Bureau

— Prochaine réunion de Bureau vendredi 10 décembre 1982 à Orlé-

ans. La séance est levée à 23 heures.

Testault de l'Eure-et-Loir. Goalic, Hébault Ph. de l'Indre-

Ledys du Loir-et-Cher. Ravier et Mme Marche du Loi-

ret. Monnier et Maury de la CFAMC

### Boyer et Brisson, membres CRAMC.

Le Président Lévêque ouvre la séance en accueillant le Président de la Région et en signalant les excuses de M. Boisseau CTR qui dirige un stage. Il présente ensuite les nouveaux membres de la CRAMC, MM. Boyer et Brisson. Il est fait lecture d'une lettre de M. C. Pilorget donnant sa démission d'arbitre et de correspondant de la CDAMC de l'Indre. Ainsi le département de l'Indre n'est pas représenté ce qui est regrettable. Une lettre sera adressée au Président du Comité de l'Indre afin de savoir quel est le remplaçant.

#### DESIGNATIONS

a) Il est fait le point sur les ésignations pour les Tournois spoirs à Chartres des 30 et 31

a) II est fait le point sur les aésignations pour les Tournois Espoirs à Chartres des 30 et 31 octobre 1982.

Le Président rappel le règlement à savoir que chaque département doit transporter avec chaque équipe engagée un arbitre. La relation Commission Technique des arbitres sera améliorée en adressant le règlement aux deux commissions simultanément afin qu'il n'y ai pas d'oubli ou en qui se de rappel pour les CDAMC.

b) Il est fait le point sur les étésignation des Championnats de France et Championnats Régionaux « les responsables » déplorent trop de retour de convocation dans les premières semaines de désignations pour des raisons non avouées mais qui aurait pu faire l'objet d'une indisponibilité annoncée longtemps, à l'avance.

Ainsi les Présidents des CDAMC sont chargés d'informer leurs arbitres que ceux-ci n'auront plus de désignations s'ils ne veulent nas faire le nécessaire vis à vis des responsables de désignations. Certains arbitres seront retirés de la liste de Championnats de France s'ils ne veulent pas offi-

des responsables de désignations. Certains arbitres seront retirés de la liste de Championnats de France s'ils ne veulent pas officier en Championnats Régionaux. c) Les Présidents de CDAMC émettent le vœu que les Clubs respectent les horaires 20 h. 30, 13 h. 30, 15 h. 30, 17 h. pour les rencontres.

13 h. 30, 15 h. 30, 17 h. pour les rencontres.
d) Aide au Département de l'Indre:
Suite à la demande du Comité Directeur de venir en aide au Département de l'Indre pour les désignations des Championnats Régionaux les Présidents de CDAMC émettent le souhait que cette aide soit provisoire et demandent que le Département présente un plan de détection et formation d'arbitres.
e) Devant l'importance des engagements en Coupe de France

Jeunes il est décidé que pour les premiers tours il n'y aura qu'un seul arbitre désigné sur ces ren-contres afin de pouvoir couvrir les autres matches.

#### EXAMENS

Il est donnée lecture de la liste des candidats pour les deux niveaux supérieurs il s'agit des propositions CDAMC, à noter qu'il y a trois candidats Marqueurs Chronométreurs à l'Echelon Fédéral.

La CFAMC n'autorise pas plus de 8 candidats arbitres et marqueurs chronométreurs un choix doit être fait.

Il est évoqué la possibilité de Jemander à la CFAMC une deu-

Il est évoqué la possibilité de demander à la CFAMC une deu-vième session

demanuer a la Crimo allo surième session.

Les Présidents de CDAMC souhaitent plus de renseignements sur leurs candidats notamment suite à l'examen dirigé par la CFAMC.

#### STAGES

Il est fait le calendier des sta-ges CRAMC pour la saison 82-83. 27 et 28 décembre : Stage de préparation aux exa-

Stage de préparation aux mens.
14 et 15 février :
Stage de perfectionnement direction MM. Ravier et Langlois.
05 et 06 avril :
Stage de débutants direction Mme Marche, M. Levêque.
Il nous faut deux formateurs pour le stage de Noël.

#### RELATION CDAMC - CRAMC

Certaines CDAMC adressent à la CRAMC un compte rendu de leurs réunions il est souhaitable que cette initiative se généralise.

## REUNIONS DEPARTEMENTALES TECHNIQUE - ARBITRE

Des dates sont à proposer au CTR et à la CRAMC afin de bâtir un calendrier. Les Commissions départementales Technique et Arbitre voudront bien se consulter. La CRAMC va rechercher un conférencier arbitre.

#### STAGE DE ZONE

STAGE DE ZONE

Le ler niveau organisé les saisons précédentes par la CFAMC
doit désormais faire l'objet d'un
stage organisé au niveau zone.
La CFAMC nous a fait part du
responsable pour notre zone, il
s'agit de M. Mamie. Pour la technique c'est M. Burtin le CTR de
la Bourgogne.

## Journée du 24 octobre 1982

Nationale Masculine I Limoges - Tours BC 104-91

Nationale Masculine II

Poule A CRO Lyon - US Orléans 86-58

Poule B

CJF Les Aubrais - BB Villefranche
120-95

#### Nationale Masculine III

Poule C H. Nantes - Arago 113-81 CES Tours - Franconville 82-69

Poule D JALT Le Mans - US Joué 70-102

Poule E
All. Dreux - Paris UC 82-88
Nationale Masculine IV

Poule D CLT Orléans - Stade Saint-Lô (match arrêté - 64-66) ASPP Paris Tours EC 79-55

Poule H CJM Bourges ABC Domène 72-71 Nationale Féminine III Poule B US Talence - US Vierzon 52-67

Poule D
US Orléans - CO Metz 80-68
USM Saran - CJSB Dijon 43
Nationale Féminine IV

Poule C FRJ Uzerche - La Berrichonne (non parvenu)

Poule D CEP Lorient - AS Monts 75-52

Poule E PTT Caen - All. Dreux 48-41 Poule F BAC Mons - AB Gien 53-45 Régionale Masculine 1
CJF Les Aubrais - Saint-Avertin
(Remis Coupe)
AS Thésée - US St-Pierre (Remis
Coupe)
US Orléans - USM Saran (Remis Coupe)
USM Olivet - SMS Romorantin
(Remis Coupe)
US Esvres - A. Neuville 59-84
Régionale Masculine 2 - Poule A
ASJ Nogent-le-Rotrou - AS Jouy-ASJ Nogent-le-Rotrou - AS Jouy-le-Potier (Remis Coupe). SMOC Saint-Jean-de-Braye - CLT Orléans (Remis Coupe)

S Montlouis - AC Amboise (Remis Coupe)
L Saint-Ouen - AS Salbris (Remis Coupe) mis Coupe)
CJF Les Aubrais - ES Ville-aux-D.
84-100 Régionale Masculine 2 - Poule B Abeille de Gien - CJM Ingré 66-47 CAJO Vierzon - US Joué-les-Tours 67-56 CS Bourges - Tours AC (Remis Coupe) Ent, Châteauroux - CJM Bourges 52-69 Bourges - Tours AC (Remis PLL Tours - PTT Châteauroux 74-Régionale Masculine 3 - Poule A PTT Blois - ADA Blois 46-74 ES Nogent-le-Roi - ES Ormes (Remis Coupe)
PL La Fuye - OC Châteaudun 87-53
Arago Orléans - CA Montrichard
66-66
US Saint-Pierre - AEL Lucé (Re-S Saint-Pierre - AEL Lucé (Remis Coupe) Régionale Masculine 3 - Poule B PTT Bourges - St-Jean-de-la-Ruelle La Berrichonne - US St-Florent CJM Bourges - PTT Orléans 57-

Régionale Féminine 1 PTT Châteauroux - CJM Bourges L Saint-Ouen - CJF Les Aubrais 49-60 USM Montargis - PBLA Orléans 80-63 80-63 CLT Orléans - US Ingré BB 69-44 ES Berthenay - CES Tours 51-83 Exempt : ASJ Nogent-le-Rotrou.

Régionale Féminine 2 - Poule A US Orléans - CIF Les Aubrais 46-41 Tours BC - CES Tours 58-40 AS Montlouis - JA Chartres 70-30 Arago Orléans - SMS Romorantin 58-67 Exempt : AS MONTS

Régionale Féminine 2 - Poule B SC St-Amand - CLT Orléans 32-84 La Berrichonne - US Saint-Florent 39-42

39.42 CS Bourges PTT Orléans 60.47 Ent. Châteauroux - A. Salbris 61-ACS Buzancais - AL La Source

41-51 Juniors Masculins US Orléans CJF Les Aubrais 45-75 A. Neuville - GAMF Chartres 77-52 ADA Blois - Tours BC 60-83 ES Berthenay - USM Saran 82-85 Cadets - Poule A VALEO Nogent-le-Rotrou - Tours EC 40-131

CJF Les Aubrais - Alliance Dreux 109-34 US J.-les-Tours - ADA Blois 57-58 Exempt : OC Châteaudun

Cadets - Poule B CJM Bourges - La Berrichonne 70-74. USM Olivet - A. Salbris 52-50 PTT Châteauroux - US Argenton 81-38

Exempt : Abeille de Gien. Cadettes
US Orléans - US Vierzon 67-36
OC Châteaudun - USM Saran 42-63
US St-Pierre - CJF Les Aubrais
75-56

75-56 CSM Sully - AS Déols 43-45 Exempt : JA Chartres.

## Loiret

#### BUREAU Nº 1 DU LUNDI 25 OCTOBRE 1982

Président : M. Thillot. Présents : MM. Georges, Ros, oitel, Genneau, Ravier, Rivière. Excusés : MM. Poupa, Boul-Boitel.

Boitel, Genneau, Ravier, Rivière. Excusés ; MM. Poupa, Boul-mier, Rossignoles.

Assistent ; MM. Trémeau (Président Commission de Discipline) Poulin (Commission Sportive), Bretheau (Secrétaire Administratif), Guillaumat (CTD).

Le Président Roger Thillot ou-vre la séance en évoquant briève-ment le Comité Directeur Fédéral de samedi dernier 23 octobre. Un compte rendu plus détaillé sera fait au cours du prochain Comité Départemental.

#### COURRIER

COURRIER

— Procès-Verbaux des réunions du Bureau Fédéral des 3 septembre, 21 septembre, 1er octobre et 12 octobre.

— Lettre de la FFBB du 12 octobre, communiquant les listes des adresses des correspondants des Régions et Comités, ainsi qu'un exemplaire du nouveau « Statut du Joueur » mis à jour à la date du, 1er octobre.

A noter que ce « Statut du Joueur » est en vente à la Fédération, aux prix de 12 francs l'exemplaire, frais de port en sus.

— Lettre de la FFBB du 13 octobre, relative aux nouvelles disositions prises pour le renvoi des feuilles de match des Coupes de France et joignant un modèle d'enveloppe pré-imprimée à utiliser.

— Copie d'une lettre adressée ar le Maire de St-Hilaire St-

d'enveloppe pré-imprimée à utiliser.

— Copie d'une lettre adressée
par le Maire de St-Hilaire StMesmin, le 7 octobre, à l'Entreprise Bourdin et Chaussé de StCyr-en-Val, au sujet d'anomalies
existant sur un terrain de Basket,
consécutives à sa construction.

— Lettre de l'Abeille de Gien
du 11 octobre, relative à la participation des joueurs non détenteurs de la licence informatique
82-83 et faisant part de trois comportements différents au cours du
même week-end. (10-11 octobre).

— Lettre de la FFBB du 13 octobre, nous demandant d'informer
les associations, qu'elle ne répondra plus aux demandes téléphoniques concernant l'application des
Réglements Généraux ou les décisions prises par les différentes
commissions.

— Copie d'une lettre de la
FFBB du 19 octobre avisant le

cisions prises par les differentes commissions.

— Copie d'une lettre de la FFBB du 19 octobre, avisant le Docteur Pierre Charles (12, rue Deamne-d'Arc 45500 Gien) que l'agrément lui a été accordé nar la Commission Fédérale Médicale, en ce qui concerne la possibilité de délivrer des certificats d'aptitude à la pratique du Basket.

— Lettre du CLITO du 20 octore, expossant un problème de dates pour les visiteurs médicales au Centre Médico-Sportif.

— Lettre de l'USM Montargis, du 21 octobre, relative à la situation de leur équipe Juniors Masculins et à la règle des Brülages.

#### DECISIONS

Suite lettre du CLTO: Les Certificats Médicaux devront être déposés pour le 12 novembre dernier délai.
 Suite lettre de l'USM Mortargis: Compte tenu de la situation particulière de l'Equipe Judente de l'Equipe Judente

miors Masculins de l'USM Montargis, cette équipe est autorisée, à titre exceptionnel, à disputer le Championnat de 2eme Série. Elle ne pourra en aucun cas prétendre, éventuellement, à l'Accession et au Titre. En ce qui concerne la règle du Brûlage, application intégrale du Règlement.

3) M. Poulin est nommé membre de la Commission de Discipline, en remplacement de M. Rossignoles.

4) Un courrier sera adressé au Mouvement Handisport pour faire

signoles.

4) Un courrier sera adressé au Mouvement Handisport pour faire appel aux handicapés et les former en vue de tenir des fonctions de Marqueurs-Chronométreurs.

#### MAISON DES SPORTS DE CHARBONNIERES

DE CHARBONNERES

Les Ligues et Comités « utilisateurs permanents du Mouvement Sportif », dont bien str le Basket fait partie, signeront le 2 no vembre, la Convention d'occupation, Réglement Intérieur, Mode de Répartition des Charges, Tarif des Prestations.

— l'Entrée dans les lieux pourrait se faire à partir du 15 novembre.

#### DISCIPLINE

Discipline

Dossier nº 01 : 82-83 :
Incidents à l'issue du match
Cadets Masculins du 02-10-1982
CLTO - SMOC à l'encontre du
joueur Oliveira Julio licence nº
80-90 du 0LTO, assurant l'arbitrage de la rencontre.
Attendu que le joueur Oliveira
Julio a tenu des propos discourtois envers un spectateur.
Attendu qu'à la fin de la rencontre le joueur Oliveira Julio a
bousculé ce même spectateur et
qu'il le reconnait.
Par ces motifs, le Bureau du
Comité du Loiret, sur proposition
de la Commission de Discipline,
en vertu de l'article 175 des Règlements Généraux décide d'infilger au joueur Oliveira Julio du
CLTO . 15 jours de suspension
avec sursis.

Dossier nº 02 : 83-83 :

CUTO 15 jours de suspension avec gursis.

Dossier nº 02 : 82-83 :
Faute disqualifiante avec rapnort au joueur Vernus Philippe licence nº 9571 de l'USM Olivet à l'occasion de la rencontre Honneur Masculine du 09-10-82 JS Chéey - USM Olivet.

Attendu que le joueur Vernus Philippe licence n° 9571 de l'USM Olivet a été sanctionné d'une faute disqualifiante avec rapport.

Attendu qu'a la fin de la rencontre il a eu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a eu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a ce un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a ce un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a ce un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a ce un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a cu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a cu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a cu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a cu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a cu un geste regrettable envers l'arbitre.

Attendu qu'à la fin de la rencontre il a fin de l'USM Olivet : 1 mois de suspension dont qu'inze jours avec sursis.

En conséquence le joueur Vernus Philippe les des colobre l'est inclus.

Dessier nº 03 : 82-83 :

Faute disqualifiante avec rap-

Dossier nº 03 : 82-83 : Faute disqualifiante avec rap-port au joueur Laroucau Alain Fience nº 3351 du CJM Ingré à l'occasion de la rencontre Hon-

#### **JOURNEE DU 31 OCTOBRE 1982**

Nationale Masculine I Tours BC - Reims CB : 94-81

US La Châtre - G. Chavignol 57-US Ligueil - AL La Source 73-72

Nationale Masculine II Poule A : SLUC Nançay - US Orléans : 91-66 Poule B : Les Aubrais - BC Asnière :

96-93 Nationale Masculine III

Poule C: AS Orly - Arago: 107-97 Poule C: Poule C: CES Tours - AS Chatou : 83-97 Poule D: ECJ St-Nazaire - US Joué : 77-74 Poule E: All. Dreux - Montvilliers : 76-81

Nationale Masculine IV Nationale Masculine IV
Poule D:
CLT Orléans - VGA StMaur :
91-81
Poule D:
CASG Paris - Tours EC : 92-80
Poule H :
JS Aix - CJM Bourges : 86-76

Nationale Féminine III Nationale Feminine III
Poule B:
US Vierzon - AS Bassens : 68-48
Poule D:
US Orleans - Bois Colombes : 65-62
Poule D:

Poule D: USM Saran - ES Jœuf : 69-58

Nationale Féminine IV
Poule C:
Poitiers EC - La Berrichonne :
non parvenu

Poule C: S St-Pierre - Mothe Achard: 55-47 Peule D: S Coulaines - AS Monts : non parvenu

Poule E: Caen NB - All. Dreux : 44-44 Poule F: AB Gien - AS Bondy : 40-69

Régionale Masculine I Saint-Avertin - AB Gien : 84-66 USM Saran - AS Thésée : 90-76 USM Olivet - US Orléans : 99-85 SMS Romorantin - US Esvres :

US St-Pierre - A. Neuville : 73-57 Exempt : CJF Les Aubrais. Régionale Féminine I

CJM Bourges - ASJ Ngt-Rotrou :

PBLA Orléans - AL St-Ouen : CLT Orléans - USM Montargis : 61-51 US Ingré PD

US Ingré BB - ES Berthenay : 72-55 CJF Les Aubrais - CES Tours : 59-62

Exempt: ASPTT Châteauroux

Cadettes

JA Chartres - US Orléans : 37-73 US Vierzon - OC Châteaudun : remis au 11-11 USM Saran - AS Déols : 39-49 US St-Pierre - CSM Sully : remis au 11-11 Exempt : CJF Les Aubrais.

neur Masculine du 09-10-82 AS
Aschères - CJM Ingré.
Attendu que le joueur Laroucau Alain nº 3351 du CJM Ingré
a été sanctionné d'une faute disqualifiante avec rapport.
Attendu qu'il n'a pas répondu
a la demande de rapport qui lui
avait été adressé.
Par ces motifs, le Bureau du
Comité du Loiret, sur proposition
de la Commission de discipline,
en vertu des articles 172, 173 et
175 des Règlements Généraux
décide d'infliger au joueur Laroucau Alain du CJM Ingré : 15
jours de suspension ferme.
En conséquence le joueur La-

En conséquence le joueur La-roucau Alain est suspendu du 12 au 28 octobre 1982 inclus.

#### SPORTIVE

Forfait Général:
AS Chaingy 2 - 1 SFC
CSM Sully - 1 SFD
RS Patay - Loisirs Adultes.

#### DIVERS

La Finale du Tournoi Natio-nal des Espoirs (sauf Juniors) aura lieu à nouveau cette année à Montargis, le 23 mai (Pentecô-

te).

M. Boitel rappelle que le Tournoi des Espoirs aura lieu les 30
et 31 octobre à Chartres.

— En fonction des résultats lors
du Tournoi de Chartres, le Comité
du Loiret décide de s'engager à
la Coupe du Centre des 68.

La séance est levée à 21 heures.

# Poule D: Briare - Bonny : 32-22 Chécy - Beaulieu : 45-29 Coullons - Nogent : 62-28 Exempt : Vitry 1 Exempt : AM St-Denis-de-l'H.

#### Juniors Filles

Poule A:
Bricy - Aschères : 31-17
CJM Ingré - PBLA: 48-40
La Chapelle - Arago : 23-21
Lailly - St J. le Blanc : 27-51

Poule B:
Olivet - Marigny : 60-22
St-Benoît - PTT Orléans : 28CLT Orléans - Ent. Gâtinaise
63-47

#### Honneur Masculine

CJM Ingré - CLT Orléans : 70-69 CJF les Aubrais - USM Olivet : 78-52 UA Marcilly - PBLA Orléans : 62-67 62-67 AS Aschères - ES Ormes : 87-78 USM Montargis - JS Chécy : 52-

#### Promotion Masculine

Promotion Masculine
Poule A:
US Orléans - AE Vésines : 69-48
CLT Orléans - La Boignacienne :
48-64
Ab. de Gien - AL La Source :
43-67
AS Loury - US Fay : 115-56
US La Ferté - Alerte St-Jean :
66-33
Beet B.

bb-33
Poule B:
CSM Sully - CJF Les Aubrais:
90-69
SMOC - La Magdunoise: 60-53
AS La Chapelle - USM Montargis: 53-37
AS Jouy - USM Saran: 44-70
CSC Briare - A Neuville: 94-57

#### Première Série Masculine

Poule A:
CSC Semoy La Montjoie: 46-44
USM Vitry AS Jouy: 103-48
US Darvoy - St Denis-Hôtel: 28-

48
ES Ormes - RC Châtillon : 43-36
Ab. de Gien - BC Beaugency : 59-82

59-82
Poule B:
JS Chécy - CLT Orléans : 71-56
AS Loury - AS Aschères : 46-59
USM Saran - Pithiviers BC :
53-44
ASPTT Orléans - SC Malesherbes : 53-56
St J. Blanc - AS Trainou : 101-42

Deuxième Série Masculine

Poule A:
ES Ornes - Marcilly 2: 63-35
Beaugency - AL La Source 2
47-40
Saint-Ay - CJM Ingré: 51-62
Chaingy - Meung: 48-27
Exempt: US Orléans
Doule R.

Poule B: Chevilly - Arago : 42-53 Patay - Mareau : 32-48 Aschères - Chilleurs : match ar-PBLA - AL La Source 1 : 47-35

Poule C: Briare 1 - Tigy : 66-29 Chécy - Marcilly 1 : 73-47 Marigny - Briare 2 : 30-Trainou - Vitry : 56-48

#### COMPETITION TITRE

Cadets Masculins (CMA) CLTO - Chaingy : 89-41 Olivet - Neuville : 38-67 SMOC - Saint-Ay : 60-44

Cadets Masculins (CMB)
La Source 1 - Alerte : 96-36
ASPTT - Montargis : 38-75
Ormes - USO 1 : 46-25

Ninimes Masculins (MMA)
Saran 1 - La Source : remis coupe
Ormes - Montargis 1 : remis coupe
ASPTT - Sully : 62-20

Minimes Masculins (MMB) Gien - SMOC : remis coupe Alerte - CLTO : 17-68 CJF 1 - Jouy : remis coupe

Benjamins (BMA) CLTO 1 - Boigny : 33-24 Montargis 1 - Chécy 1 : 30-12 Gien - Semoy : 25-30

Benjamins (BMB) USO - Alerte 1 : 26-32 Jouy - Splly : 67-05 CJF - ASPTT : 56-10

Cadettes (CFA)
Gien - La Source : remis coupe
Fay - Olivet : 45-72
Vésines - Coullons : 90-33
Cadettes (CFB)
Montargis 1 - CJF : remis coupe

Montargis 1 - CJF : remis coupe Loury - US Ingré 1 : remis coupe Neuville - Ormes : 76-37

Meuville - Ormes : '10-3'

Minimes Filles (MFA)

Sully 1 - Saint-Denis 1 : remis coupe

CLTO 1 - Fay : remis coupe

St-Benoit - Neuville : 09-48

Minimes Filles (MFB)
Beaulieu - Saran 1 : 22-82
Vésines - Sully 2 : remis coupe
USO - Gien : 32-18

Benjamines (BFA)
Neuville - CLTO 1 : 25-40
US Ingré 1 - St-Denis 1 : 40-04
La Source 1 - Fay : 19-17

Benjamines BFB
Saint-Benoit 1 - USO : 17-14
Saran 1 - Montargis 1 : 37-08
Arago - Gien : 27-20

#### COMPETITION PERFECTIONNEMENT

Cadets Masculins (CMC) USO 2 - Arago : 20-80 Trainou - Saint-Hilaire : 30-74 Chécy - La Source 2 : 49-38

Minimes Masculins (MMC) Montargis 2 - Chécy : remis coupe Amilly - Neuville : 33-32 Boigny - Malesherbes : 58-53

Boigny - Malesherbes : 58-53

Minimes Masculins (MMD)

St J. Blanc - CJF 2 : remis coupe

Meung - Semoy : 24-25

CJM Ingré - Aschéres : remis

Minimes Masculins (MME)

La Montjoie - Gien 2 : 23-51

Olivet - Saran 2 : remis coupe

La Chapelle - Pithiviers BC :

31-14

Panimins (PMC)

31-14

Benjamins (BMC)

J 3 Amilly - La Montjoie : 12
St J. Blanc - CLTO 2 : 20-41

Exempt : USM Montargis 2

Benjamins (BMD)

Aschères - PBLA : 08-33

La Source - CJF 2 : 18-18

Exempt : SMOC

Benjamins (BME)
Beaugency - Meung : 38-06
Saint-Ay - Olivet : 28-30
Exempt : Alerte

Benjamins (BMF)
Patay - Ormes : 08-16
Neuville - CJM Ingré : 19-11
Exempt : Saran

Benjamins (BMG)
Chécy 2 - Boiscommun : 22-0
Trainou - Pithiviers BC : 06-34

Cadettes (CFC) St-Denis - Montargis 2 : 57-31 Chécy - Saran : 86-28 Mardié - St. J. Blanc : 24-46

Cadettes (CFD)
Pithiviers BC - Boigny: 27-62
Beaugency - ASPP: 31-47
Baccon - Trainou: 16-10

Cadettes (CFE)
USO - Marcilly : 55-20
Exempt : Semoy

Cadettes (CFF)
E. Pithiviers - Patay : 36-10
US Ingré 2 Chaingy : 64-49
Exempt : Saint-Ay

Minimes Filles (MFC) CJM Ingré - La Source 1 :

#### COMMISSION SPORTIVE

#### Journée du 24 octobre 1982

Honneur Masculine ES Ormes - CJM Ingré 59-56 CLT Orléans - CJJF Les Aubrais 57-48

JSM Olivet - UA Marcilly 57-56
USM Montargis - AS Aschères
non joué
JS Chécy - PBLA Orléans 70-58

Promotion Masculine - Poule A US Fay - US Orléans 44-64 AE Vésines - CLT Orléans 62-60 La Boignacienne - Abeille de Gien 64-52 64-52 US La Ferté - AS Loury 55-55 Alerte St-Jean - AL La Source 48-44

Promotion Masculine - Poule B USM Saran - CSM Sully 77-64 CJF Les Aubrais - SMOC 58-69 La Magdunoise - AS La Chapelle 49-72.

49-72
CS Briare - AS Jouv 70-64
A. Neuville 1 USM Montargis 58-47
1° série Masculine - Poule A
RC Châtillon - CSC Semoy 38-35
La Montjoie - USM Vitry 41-75
AS Jouv - US Darvoy 379-43
BC Beaugency - St-D.-l'Hôte 66-75
Le série Mesculine - Baylo B Te série Masculine - Poule B SC Malesherbes - JS Chécy 54-69 CLT Orléans - AS Loury 62-53 AS Aschères - USM Saran 34-45 St-Jean-le-Blanc - ASPTT Orléans 62-44 AS Trainou - Pithiviers BC 35-76

As Tramou - Trimous BC 35-10 2° série Masculine - Poule A CJM Ingré - ES Ormes 50-46 Marcilly (2) - Beaugency 40-24 AL La Source (2) - US Orléans 44-49

44-49 Chaingy - Saint-Ay 66-50 Exempt : La Magdunoise 2° série Masculine - Poule B Chilleurs - Chevilly 58-44 Arago - Patay 52-34 Mareau - Saran 59-37 PBLA - Aschères 55-33 Exempt: AL La Source (1) 2º série Masculine - Poule C Briare (2) - Briare (1) 31-60 Tigy - Chécy 39-65 Marcilly - SMOC 56-43 Trainou - Marigny 26-51 Vitry - Montargis (2) 22-67

Honneur Féminine CO Chilleurs - CJM Ingré 42-54 USM Olivet - Abeille Gien 39-33 CSM Sully - USM Montargis 24-83 AS Aschères - A. Neuville 42-38 BC Beaugency - USM Saran 48-50

Promotion Féminine
US Ingré BB - La Boignacienne
59-34
AE Vésines - US Orléans 38-28
ES Ormes - UA Marcilly 28-33
US La Ferté - AS Loury 29-48
A. St-Jean - St-Denis-Hôtel 31-50

A. Stream Streams Hotel 31-30 Tre série Féminine - Poule A US Orléans - Chaingy (1) 18-83 CLT Orléans - Vitry (2) 72-43 Semoy - St-Vincent 35-58 St-Hilaire - La Montjoie 33-26 AL La Source - St-J-le-Blanc 43-6

Re série Féminine - Poule B Beaune - SMOC (2) 40-23 Pithiviers - Arago 66-30 PBLA - Darvoy 43-41 Trainou - Saran 45-43 Exempt : CO Chilleurs

Lecentri Co Cimetris
T'e série Féminine - Poule C
US Ingré - Cléry 29-83
Bricy - CJF 16-32
SMOC (1) - PTT Orléans 65-23
Meung - Jouy 32-30
Exempt: Beaugency

1<sup>re</sup> série Féminine - Poule D Bonny - Chécy 20-62 Beaulieu - Coullons 52-50 Vitry - Nogent 26-36 Exempt : CSC Briare et St-Denis

Exempt: CSC Briare et St Juniors Filles - Poule A St-J.-le-Blanc - PBLA 44-38 Aschères - La Chapelle 50-14 Arago - Bricy 31-33 CJM Ingré - Lailly 44-26

#### **JOURNEE DU 7 NOVEMBRE 1982**

#### Honneur Féminine

CJM Ingré - USM Olivet : 51-48 Ab. de Gien - CSM Sully : 57-54 USM Montargis - USM Saran :

65-50 A. Neuville - CO Chilleurs : 51-39 AS Aschères - BC Beaugency : 45-42

#### Promotion Féminine

La Boignacienne - AE Vésines : 53:36 US Orléans - ES Ormes : 52:34 UA Marcilly - St Denis-Hôtel : 38:56 AS Loury - US Ingré BB : 50:35 US La Ferté - Alerte St-Jean : 29:38

#### Première Série Féminine

Première Série Féminine

Poule A:
Chaingy 1 - CLT Orléans : 71-30
Vitry 2 - Semoy : 81-43
St-Vincent - St J. le Blanc : 43-66
La Montjoie - US Orléans : 28-32
St-Hilaire - AL La Source : 39-44
Poule B:
Chilleurs - Beaune : 52-25
SMOC 2 - Pithiviers : 19-47
Arago - Saran : 15-55
PELA - Trainou : 41-44
Exempt : US Darvoy
Poule C :
Beaugency - Bricy : 30-44
CJF - Jouy : 48-22
FTT Orléans - US Ingré : 54-30
SMOC 1 - Meung : 63-21
Exempt : Cléry

Marcilly - Chécy : 15-22 Exempt : Mareau

Minimes Filles (MFD)
PBLA - SMOC : 35-22
Aschères - St. J. Blanc : 29-21
Exempt : Boigny

Minimes Filles (MFE)
Arago - ASPTT : 31-37
Ormes Bricy : 08-19
Exempt : Olivet

Minimes Filles (MFF)
Lailly - Beaugepey (MFF) Lailly - Beaugency : 36-21 US Ingré - Saran 2 : 28-21 La Source 2 - CLTO 2 : 40-06

Minimes Filles (MFG)
Vitry - Montargis : 24-24
Pithiviers BC - Loury 1 : 16-46
Exempt : St Denis Hôtel 2

Benjamines (BFC)
PBLA - ASPTT 1 : 14-24
Sully 1 - Mareau : 12-10
CJM Ingré - CJF 1 : 17-20

Benjamines (BFD) Vitry - Chécy : 05-60 SMOC - Trainou : 06-27

Benjamines (BFE)
Saint-Denis 2 · Ormes : 14-09
Saran 2 · Pithiviers BC : 22-12
CLTO 2 · J 3 Amilly : 11-10
Benjamines (BFF)
Marcilly · Jouy : 12-09
Sully 2 · La Source 2 : 06-41

Beaugency - Lailly : 11-18

#### COMPETITION LOISIRS

Minimes Filles (MFL) Amilly - Puiseaux : 20-12 Malesherbes - Ladon : 64-05

Malesherbes - Ladon : 64-05
Minimes Filles (MFM)
Coullons - Tigy : 25-30
Minimes Filles (MFO)
CJF - Saaint-Hlaire : 27-22
La Ferté - Alerte : 22-09
Meung - Marigny : remis
Benjamines (BFL)
Beaulieu - Saint-Benoît 2 : 16
Boigny - Chécy 2 : 20-01
Exempt : Ménestreau
Exempt : Ménestreau

Benjamines (BFM)
Ent. Gâtinaise - Beaune : 15-1
Montargis 2 - Puiseaux : 06-16
Boiscommun - Vésines : 00-3

Benjamines (BFN)
Bricy - Pataay : 11-07
Aschères - La Laurentia : 14-06
Exempt : US Ingré 2

Benjamines (BFO)
Chaingy - Meung : 10-28
Alerte - Saint-Ay : 10-29
Exempt : La Montjoie

Benjamines (BFP)
CLTO 3 - Mareau : 22-18
ASPTT - St-Hilaire : remis
Exempt : Olivet

#### **JOURNEE DU 14 NOVEMBRE 1982**

#### COMPETITION LOISIRS

Minimes Filles (MFL)
Puiseaux - Malesherbes ; 14-25
Ladon - Beaune : 06-25
Amilly - Chilleurs : 38-12

Minimes Filles (MFM Poilly - Coullons : 18-15 Tigy - La Montjoie : 27-16 Bonny - Loury 2 : 22-20

Minimes Filles (MFO)
Saint-Hilaire - La Ferté : 1
Alerte - Meung : 18-31
Marigny - CJF : 02-56

Benjamines (BFL)
St-Benoit 2 - Boigny : 31-24
Chécy 2 - Menestreau : 05-09
Exempt : Beaulieu

Benjamines (BFM)
Beaune - Montargis 2 : 08-07
Fuiseaux - Vésines : 08-24
Ent. Gâtinaise - Boiscommun
45-16

Benjamines (BFN)

Benjamines (BFN)
US Ingré 2 - Bricy : 30-04
Patay - Aschères : 22-17
Exempt : La Laurentia
Benjamines (BFO)
Meung - Alerte : 26-14
La Montjoie - Chaingy : 08-02
Exempt : Saint-Ay

Benjamines (BFP)
Mareau - ASPTT : 16-25
St-Hilaire - Olivet : 29-11
Exempt : CLTO 3

Honneur Masculine USM Olivet - CJM Ingré : 58-64 PBLA Orléans - CJF Les Aubrais \_ 52-67

52-67 ES Ormes - USM Montargis : 57-78 CL/T Orléans - AS Aschères : 63-89 JS Chécy - UA Marcilly : 90-51

Promotion Masculine

Poule A:
La Boignacienne - US Orléans:
50-40
AL La Source - CLT Orléans:
69-59

US Fay - US La Ferté : 50-86 AE Vésines - AS Loury : 56-87 Alerte St-Jean - Ab. de Gien : 52-46

Poule B : La Magdunoise - CSM Sully : 47-63

USM Montargis - SMOC : 68-48 USM Saran - CSC Briare : 88-69

CJF Les Aubrais - AS Jouy : A. Neuville - AS La Chapelle : 39-36

Première Série Masculine

Poule A: AS Jouy - CSC Semoy : 5 St-Denis-Hôtel - USM Vitry 52-32 Châtillon - Ab. de Gien :

32-44 32-45 La Montjoie - ES Ormes : 32-56 BC Beaugency - US Darvoy : 71-

Poule B:
AS Aschères - JS Chécy : 59-63
Pithiviers BC - AS Loury : 73-53
SC Malesherbes - St. J. le Blanc :
48-74
CLT Orléans - ASPTT Orléans :
57-44

AS Trainou - USM Saran : 41-81

Deuxième Série Masculine Poule A:
AL La Source - ES Ormes : 32-31
CJM Ingré - Chaingy : 40-35
Marcilly 2 - Saint-Ay : 33-41
Meung - US Oriéans : 31-45
Exempt : BC Beaugency

Poule B:

Mareau - Chevilly: 49-51
Chilleurs - PBLA: 33-89
Arago - Aschères: 46-56
AL La Source 1 - Saran:
Exempt: BC Patichon

Exempt: BC Patichon
Poule C:
Marcilly 1 - Briare 1: 60-55
Briare 2 - Trainou: 37-20
Tigy - Marigny: 35-65
SMOC bat Vitry: par forfait
USM Montargis 2 - JS Chécy: 61-40

61-40

Honneur Féminine

CSM Sully - CJM Ingré : 38-45
USM Saran - Ab, de Gien : 63-34
CO Chilleurs - AS Aschères : 4447
USM Olivet - A. Neuville : 27-46
BC Beaugency - USM Montargis :
43-91

Promotion Féminine ES Ormes - La Boignacienne : 56-40 St Denis Hôtel - US Orléans : 33-41 33.41 US Ingré BB bat US La Ferté : par forfait AE Vésines - AS Loury : 52.50 Alerte St-Jean - UA Marcilly : 32.58 Première Série Féminine

Poule A:
Semoy - Chaingy: 17-80
St Jean le Blanc - Vitry 2: 60-52
US Onleans - St-Hilaire: 12-44
CLT Orléans - La Montjoie: 59-

18 AL La Source - St-Vincent : 39-37

Poule B:
Pithiviers BC - Chilleurs : 87-17
Saran - SMOC 2 : 53-28
Beaune - Darvoy : 31-54
Exempt : PBLA Orléans

Poule C:
Bricy - Cléry : 40-37
Jouy - Beaugency : 61-29
US Ingré - SMOC 1 : 27-65
Meung - CJF : 31-29
Exempt : PTT Orléans

Poule D: Beaulieu - Briare : 24-21 Nogent - Chécy : 18-44 Bonny - AM St-Denis : 27-24 Vitry 1 - Coullons : 41-35

#### Juniors Filles

Poule A: PBLA - Bricy : 27-42 Arago - CJM Ingré : 36-42 Lailly - La Chapelle : 40-30

Poule B:
Olivet - St-Benoît : 38-36
Marigny - Ent. Gâtinaise : 20PTT Orléans - CLT Orléans

Cadets Masculins (CMA) Chaingy Olivet: 51-45 Neuville - SMOC: 67-44 Saint-Ay - CLTO: 34-84

Cadets Masculins (CMB)
Alerte - PTT : 54-34
Montargis - Ormes : 75-46
USO 1 - La Source 1 : 26-88

Ninimes Masculins (MMA) La Source - Ormes : 50-47 Montargis 1 - ASPTT : 54-42 Sully - Saran 1 : 16-72

Minimes Masculins (MMB) SMOC - Alerte : 12-43 CLTO - CJF 1 : 51-52 Jouy - Gien : 31-39

Benjamins (BMA) Boigny - Montargis 1 : 25-3 Chécy 1 - Gien : 32-29 Semoy - CLTO 1 : 20-27

Semoy - CLTO 1 : 20-27

Benjamins (BMB)
Alerte 1 - Jouy : 22-46
Sully - CJF 1 : 18-63
ASPTT USO : 24-33

Cadettes (CFA)
La Source - Fay : 33-49
Olivet - Vésines : 48-33
Coullons - Gien : 29-76 La Source Olivet - V Coullons -

Neuville - Sully 1 : 44-24

Minimes Filles (MFB)
Saran 1 - Vésines : 33-22
Sully 2 - USO : 17-53
Gien - Beaulieu : 77-30
Benjamines (BFA)
CLTO 1 - US Ingré 1 : 47-09
St-Denis 1 - La Source 1 : 16-29
Fay - Neuville : 23-14

Benjamines BFB USO - Saran 1 : 06-32 Montargis 1 - Arago : 32-17 Gien - St-Benoît : 11-29

Cadets Masculins (CMC) Arago - Trainou : 142-12 St-Hilaire - Chécy : 37-65 La Source 2 - USO 2 : 40-31

Minimes Masculins (MMC) Chécy - Amilly : 35-24 Neuville - Boigny : 49-70 Malesherbe<sub>s</sub> - Montargis 2 : 33-46

Minimes Masculins (MMD)

CJF 2 · Meung : 44-34

Semoy · CJM Ingré : 26-23

Aschères · St J. Blanc : 48-18

Minimes Masculins (MME)

Gien 2 · Olivet : 58-23

Saran 2 · La Chapelle : 20-32

Pithiviers BC · La Montjoie : 14-22

Benjamins (BMC)
La Montjoie - St J. Blanc : 29-27
CLTO 2 - Montargis 2 : 19-39
Exempt : Amilly

Benjamins (BMD)
PBLA - La Source : 25CJF 2 SMOC : 35-10
Exempt : Aschères

Benjamins (BME)
Meung - Saint-Ay : 02-32
Olivet Alerte : 64-00
Exempt : Beaugency

Benjamins (BMF) Ormes - Neuville : 27-22 CJM Ingré - Saran : 16-20 Exempt : Patay

Benjamins (BMG)
Boiscommun - Vésines 06-18
Montargis 3 - Trainou : 20-15
Pithiviers BC - Chécy 2 : 27-14

Cadettes (CFC)
Montargis 2 - Chécy : 30-74
Saran Mardié : 30-20
Si J. Blanc - St-Denis : 46-50

Cadettes (CFD)
Boigny Beaugency: 45-30
ASPTT - Baccon: 64-25
Trainou - Pithiviers BC: 13-14

Cadettes (CFE)
Chevilly - USO : 26-45
Marcilly - Semoy : 42-31
Exempt : Nogent.

Cadettes (CFF)
Patay - US Ingré 2 : 10-60
Chaingy - Saint-Ay : 58-35
Exempt : E. Pithiviers

Minimes Filles (MFC)
La Source 1 - Mareau : 25-26
Chécy - CJM Ingré : 39-26
Exempt : Marcilly

Minimes Filles (MFD) SMOC - Ascheres : 35-37 Boigny - PBLA : 31-22 Exempt : St J. Blanc

Minimes Filles (MFE) Olivet - Arago : 28-24 ASPTT - Ormes : 36-30 Exempt : Bricy

Minimes Filles (MFF)
Beaugency - US Ingré : 14-26
Saran 2 - La Source 2 : 32-1:
CLTO 2 - Lailly : 21-29

Minimes Filles (MFG)
Montargis - Pithiviers BC : 28-32
Loury 1 - Saint-Denis 2 : 33-44
Exempt : Vitry

Benjamines (BFC)
ASPTT 1 - Sully 1 : 13-14
Mareau - CJM Ingré : 25-03
CJF 1 - PBLA : 24-13

Benjamines (BFD) Chécy - SMOC : 73-02 Trainou - Semoy : 10-13 Exempt : Vitry

Benjamines (BFE)
Ormes - Saran 2 : 20-04
Pithiviers - CLTO 2 : 38-05
Amilly - St-Denis 2 : 04-22

Benjamines (BFF)
Jouy - Sully 2 : 16-13
La Source 2 - Beaugency : 6-4
Lailly - Marcilly : 28-04

#### **JOURNEE DU 21 NOVEMBRE 1982**

COMPETITION TITRE Cadets Masculins (CMA) CLT Orléans - USM Olivet 64-29 SMOC - Chaingy : 67-43 Neuville - Saint-Ay : remis Cadets Masculins (CMB)

La Source 1 . ASPTTO : 105-53

Ormes - Alerte : 59-39 Montargis - USO 1 : 85-35

Ninimes Masculins (MMA)

Saran 1 - Ormes : 72-28 ASPTTO - La Source : 42-46 Montargis 1 - Sully : 46-25

Minimes Masculins (MMB)

Gien - Alerte : 76-22 CJF - SMOC : 91-33 CLTO - Jouy : 102-36

Benjamins (BMA)

Gien - Boigny : 27-17 Chécy 1 - Semoy : 14-24

Benjamins (BMB)

USO - Jouy : 30-51 CJF - Alerte 1 : 59-25 Sully - ASPTTO : 16-26

Cadettes (CFA)

Gien - Fay : 78-24 Vésines - La Source : 60-34 Olivet - Coullons : 78-40

Cadettes (CFB)

Montargis 1 - Loury : 34-36 Neuville - CJF : 56-44 Ingré 1 - Ormes : 94-15

Minimes Filles (MFA)

Sully 1 - CLTO 1 : 24-24 Saint-Benoît - Saint-Denis 1 : 14-

Fay - Neuville : 22-31

Minimes Filles (MFB)

Beaulieu - Vésines : 32-48 USO - Saran 1 : 34-47 Sully 2 - Gien : 17-68

Benjamines (BFA)

Neuville - Ingré 1 : remis La Source 1 - CLTO 1 : 17-37 Saint-Denis 1 - Fay : 20-26

Benjamines BFB

Saint-Benoît 1 - Saran 1 : 21-19 Arago - USO : 22-32 Montargis 1 - Gien : 32-12

Cadets Masculins (CMC)

USO 2 - Trainou : 51-22 Chécy - Arago : 47-72 St-Hilaire - La Source 2 : 29-37

Minimes Masculins (MMC)

Montargis 2 - J\*3 Amilly : 35-28 Boigny Chécy : 42-39 Neuville - Malesherbes : 20-44

Minimes Masculins (MMD)

St-J.-Blanc - Meung : 55-31 CJM Ingré - CJF 2 : 28-24

Minimes Masculins (MME) La Montjoie - Olivet : 29-30 La Chapelle - Gien 2 : 26-48 Saran 2 - Pithiviers BC : 23-16

Benjamins (BMC)

Amilly - St-J.-Blane : 22-32 Montargis 2 - La Montjoie : 34-10 Exempt : CLTO 2

Benjamins (BMD)

Aschères - La Source : 04-26 SMOC - PBLA : 08-40 Exempt : CJF 2

Benjamins (BME)

Beaugency · Saint-Ay : 12-49 Alerte · Meung : 13-12 Exempt : Olivet

Benjamins (BMF)

Patay - Neuville : 16-27 Saran - Ormes : 12-15 Exempt : CJM Ingré

Benjamins (BMG)

Chécy 2 - Vésines : 04-18

Trainou - Boiscommun : 03-17 Montargis 3 - Pithiviers BC 14-27

Cadettes (CFC)

St-Denis - Chécy : 38-50 Mardié - Montargis 2 : 16 Saran - St-J.-Blanc : 41-40

Cadettes (CFD)

Pithiviers BC - Beaugency : 16-33 Baccon - Boigny : 26-30 ASPTTO - Trainou : 66-28

Cadettes (CFE)

Nogent/Vernisson - USO Semoy - Chevilly : 50-28 Exempt : Marcilly

Cadettes (CFF)

E. Pithiviers - US Ingré 2 : 18-31 St-Ay - Patay : 40-12 Exempt : Chaingy Minimes Filles (MFC)

CJM Ingré - Mareau : 26-26 Marcilly - La Source 1 : 19-32 Exempt : JS Chécy

Minimes Filles (MFD)

PBLA - Aschères : 47-28 St-J.-Blanc - Boigny : 1 Exempt : SMOC Minimes Filles (MFE)

Ormes - Olivet : 19-26 ASPTTO - Bricy : 46-30 Exempt : Arago

Minimes Filles (MFF)

Lailly - US Ingré : 20-23 La Source 2 bat Beaugency : for-CLTO 2 - Saran 2 : 44-48

Minimes Filles (MFG)

Vitry - Pithiviers BC : 43-54 St-Denis 2 - Montargis : 34-29 Exempt : Loury 1

Benjamines (BFC)

PBLA - Sully 1 : 13-14 CJM Ingré - ASPTTO : 12-12 Mareau - CJF 1 : 30-08

Benjamines (BFD)

Semoy - Vitry : 20-16 Chécy - Trainou : 38-02 Exempt : SMOC

Benjamines (BFE)

St-Denis 2 - Saran 2 : 23-13 CLTO 2 - Ormes : 18-12 Pithiviers BC - Amilly : 36-00

Benjamines (BFF)

Marcilly - Sully 2 : 18-12 Beaugency - Jouy : 25-10 La Source 2 - Lailly : 13-19

COMPETITION LOISIRS

Minimes Filles (MFL)

Amilly - Malesherbes : 30-22 Beaune - Puiseaux : 02-27 Chilleurs - Ladon : 25-10

Minimes Filles (MFM

Bonny - Coullons : 25-14 La Montjoie - Poilly : 08-14 Loury 2 - Tigy : 50-31

Minimes Filles (MFO)

CJF - La Ferté : 43-23 Meung - Saint-Hilaire : 2 Alerte - Marigny : remis

Benjamines (BFL)

Beaulieu - Boigny : remis Ménestreau - Saint-Benoît 2

Exempt : Chécy 2

Benjamines (BFM)

Ent. Gâtinaise - Montargis 2 : 12-13 12-13 Vésines - Beaune : remis Boiscommun - Puiseaux : 00-34

Benjamines (BFN)

Aschères - US Ingré 2 : remis Patay - La Laurentia : 14-38 Exempt : US Bricy

Benjamines (BFO)

Chaingy - Alerte : 03-06 Saint-Ay - La Montjoie : remis Exempt : Meung

Benjamines (BFP)

CLTO 3 - ASPPTO : 30-24

Honneur Masculine

CJM Ingré - PBLA Orléans :52-57 CJF Les Aubrais - UA Marcilly : 78-48 USM Olivet - AS Aschères : 62-7 CLT Orléans - USM Montargis

43-54 JS Chécy - ES Ormes : 91-64

Promotion Masculine

Poule A: US Orléans - AL La Source: 57-50 CLT Orléans - AB de Gien: 68-51 La Boignacienne - AS Loury: 55-76 AE Vésines - US La Ferté: 83-71 Alerte St-Jean - US Fay: 44-36

Poule B:

CSM Sully - USM Montargis : 84-66 84-66 SMOC - AS La Chapelle : 29-54 La Magdunoise - AS Jouy : 90-60 CJF Les Aubrais - CS Briare : 49-70 A. Neuville - USM Saran : 55-80

lere Série Masculine

Poule A : CSC Semoy - St-Denis-Hôtel : 34-55 USM Vitry - US Darvoy : 94-59 USM Vitry - ES Ormes : 44-67 La Montjoie - AB de Gien ; 58-51 BC Beaugency - RC Châtillon : 86-55

Poule B:

roule B:
JS Chécy - Pithiviers BC: 54-64
AS Loury - USM Saran: 48-55
AS Aschères - ASPTT Orléans: 47-46
CLT Orléans - St-Jean-Blanc: 70-74
AS Trainou - SC Malesherbes: 75-70

Poule A:

Beaugency - US Orléans : 36-48 AL La Source - Saint-Ay : 56-47 Marcilly 2 - Chaingy : 34-46 Meung - CJM Ingré : 24-55 Exempt : ES Ormes BB

Poule B :

Patay - Saran : 55-50 Mareau - Aschères : 50-37 Arago - PBLA : 55-55 AL La Source 1 - Chilleurs : 26-28 Exempt : AS Chevilly

Poule C:

Chécy - SMOC : 52-63 Marcilly 1 - Marigny : 55-41 Tigy - Trainou : 44-43 Vitry - Briare 2 : 29-54 Briare 1 - Montargis : 41-41

Honneur Féminine

CJM Ingré - USM Saran : 51 AB. de Gien - USM Montargis 22-81 22-81 CSM Sully - A. Neuville : 39-69 USM Olivet - AS Aschères : 56-58 Olivet - Mareau : 14-28 Exempt : Saint-Hilaire

Juniors Filles

Poule A:

Bricy CJM Ingré : 42-38 PBLA - Arago : 29-47 StJ.-le-Blanc - La Chapelle : 43-32

Aschères - Lailly : 41-25

Juniors Filles

Poule B :

CLT Orléans - Olivet : 54-37 St-Benoît - Marigny : 56-29 Ent. Gatinaise - PTT Orléans : 46-39

**JOURNEE DU 28 NOVEMBRE 1982** 

BC Beaugency - CO Chilleurs :

Promotion Féminine

La Boignacienne - St-Denis-Hôtel : 52-70 Street Str

1ere Serie Féminine

Poule A: Chaingy 1 - St-Jean-le-Blanc : 58-43 58-43 Vitry 2 - Saint-Vincent : 56-48 Semoy - La Montjoie : 29-31 CLT Orléans - St-Hilaire : 56-3 AL La Source - US Orléans 55-25

Poule B:

Chilleurs - Saran : 32-38 SMOC 2 - Arago : 12-33 Pithiviers - Darvoy : 66-38 Beaune - PBLA : 28-66 Exempt : AS Trainou 66-38

Poule C:

Cléry : Jouy : 36-27 Beaugency : CJF : 13-66 Bricy - PTT Orléans : 47-32 Meung - US Ingré : 54-34 Exempt : SMOC 1 St-Jean-de-Braye

Poule D:

Briare - Nogent : 33-31 Chécy - Coullons : 69-51 Beaulieu - AM St-Denis : 26-34 Exempt: Bonny USM Vitry-au-Loges

Cadets Mascufins (CMA)

CLTO - SMOC : 65-53 Olivet - Saint-Ay : 61-41 Chaingy - Neuville : 54-106

Cadets Masculins (CMB)

La Source 1 - Ormes : 81-51 ASPTT - USO 1 : 28-36

Ninimes Masculins (MMA)

Saran 1 - ASPTT : remis coupe Ormes - Sully : 50-37 La Source - Montargis 1 : remis

Minimes Masculins (MMB)

Gien - CJF 1 : Coupe remis SMOC - CLTO : 77-36

Benjamins (BMA)

CLTO i - Gien : 45-42 Montargis 1 - Semoy : 26-25 Boigny - Chécy 1 : 42-20

Benjamins (BMB)

USO - CJF 1 : 20-45 Jouy - ASPTT : 78-11 Alerte 1 - Sully : 41-18

Ormes - Alerte : 59-39 Montargis - USO 1 : 85-35

Ninimes Masculins (MMA)

Saran 1 - Ormes : 72-28 ASPTTO - La Source : 42-46 Montargis 1 - Sully : 46-25

Minimes Masculins (MMB)

Gien - Alerte : 76-22 CJF - SMOC : 91-33 CLTO - Jouy : 102-36

Benjamins (BMA)

Gien - Boigny : 27-17 Chécy 1 - Semoy : 14-24

Benjamins (BMB)

USO - Jouy : 30-51 CJF - Alerte 1 : 59-25 Sully - ASPTTO : 16-26

Cadettes (CFA)

Gien - Fay : 78-24 Vésines - La Source : 60-34 Olivet - Coullons : 78-40

Cadettes (CFB)

Montargis 1 - Loury : 34-36 Neuville - CJF : 56-44 Ingré 1 - Ormes : 94-15

Minimes Filles (MFA) Sully 1 - CLTO 1 : 24-24 Saint-Benoît - Saint-Denis 1 : 14-

Fay - Neuville : 22-31

Minimes Filles (MFB)

Beaulieu - Vésines : 32-48 USO - Saran 1 : 34-47 Sully 2 - Gien : 17-68

Benjamines (BFA)

Neuville - Ingré 1 : remis La Source 1 - CLTO 1 : 17-37 Saint-Denis 1 - Fay : 20-26

Benjamines BFB

Saint-Benoît 1 - Saran 1 : 21-19 Arago - USO : 22-32 Montargis 1 - Gien : 32-12

Cadets Masculins (CMC)

USO 2 - Trainou : 51-22 Chécy - Arago : 47-72 St-Hilaire - La Source 2 : 29-37

Minimes Masculins (MMC)

Montargis 2 - J\*3 Amilly : 35-28 Boigny Chécy : 42-39 Neuville - Malesherbes : 20-44

Minimes Masculins (MMD)

St-J.-Blanc - Meung : 55-31 CJM Ingré - CJF 2 : 28-24

Minimes Masculins (MME) La Montjoie - Olivet : 29-30 La Chapelle - Gien 2 : 26-48 Saran 2 - Pithiviers BC : 23-16

Benjamins (BMC)

Amilly - St-J.-Blane : 22-32 Montargis 2 - La Montjoie : 34-10 Exempt : CLTO 2

Benjamins (BMD)

Aschères - La Source : 04-26 SMOC - PBLA : 08-40 Exempt : CJF 2

Benjamins (BME)

Beaugency · Saint-Ay : 12-49 Alerte · Meung : 13-12 Exempt : Olivet

Benjamins (BMF)

Patay - Neuville : 16-27 Saran - Ormes : 12-15 Exempt : CJM Ingré

Benjamins (BMG)

Chécy 2 - Vésines : 04-18

Trainou - Boiscommun : 03-17 Montargis 3 - Pithiviers BC 14-27

Cadettes (CFC)

St-Denis - Chécy : 38-50 Mardié - Montargis 2 : 16 Saran - St-J.-Blanc : 41-40

Cadettes (CFD)

Pithiviers BC - Beaugency : 16-33 Baccon - Boigny : 26-30 ASPTTO - Trainou : 66-28

Cadettes (CFE)

Nogent/Vernisson - USO Semoy - Chevilly : 50-28 Exempt : Marcilly

Cadettes (CFF)

E. Pithiviers - US Ingré 2 : 18-31 St-Ay - Patay : 40-12 Exempt : Chaingy

Minimes Filles (MFC)

CJM Ingré - Mareau : 26-26 Marcilly - La Source 1 : 19-32 Exempt : JS Chécy

Minimes Filles (MFD)

PBLA - Aschères : 47-28 St-J.-Blanc - Boigny : 1 Exempt : SMOC

Minimes Filles (MFE)

Ormes - Olivet : 19-26 ASPTTO - Bricy : 46-30 Exempt : Arago

Minimes Filles (MFF)

Lailly - US Ingré : 20-23 La Source 2 bat Beaugency : for-CLTO 2 - Saran 2 : 44-48

Minimes Filles (MFG)

Vitry - Pithiviers BC : 43-54 St-Denis 2 - Montargis : 34-29 Exempt : Loury 1

Benjamines (BFC)

PBLA - Sully 1 : 13-14 CJM Ingré - ASPTTO : 12-12 Mareau - CJF 1 : 30-08

Benjamines (BFD)

Semoy - Vitry : 20-16 Chécy - Trainou : 38-02 Exempt : SMOC

Benjamines (BFE)

St-Denis 2 - Saran 2 : 23-13 CLTO 2 - Ormes : 18-12 Pithiviers BC - Amilly : 36-00

Benjamines (BFF)

Marcilly - Sully 2 : 18-12 Beaugency - Jouy : 25-10 La Source 2 - Lailly : 13-19

COMPETITION LOISIRS

Minimes Filles (MFL)

Amilly - Malesherbes : 30-22 Beaune - Puiseaux : 02-27 Chilleurs - Ladon : 25-10

Minimes Filles (MFM

Bonny - Coullons : 25-14 La Montjoie - Poilly : 08-14 Loury 2 - Tigy : 50-31

Minimes Filles (MFO)

CJF - La Ferté : 43-23 Meung - Saint-Hilaire : 2 Alerte - Marigny : remis

Benjamines (BFL)

Beaulieu - Boigny : remis Ménestreau - Saint-Benoît 2

Exempt : Chécy 2

Benjamines (BFM)

Ent. Gâtinaise - Montargis 2 : 12-13 12-13 Vésines - Beaune : remis Boiscommun - Puiseaux : 00-34

Benjamines (BFN)

Aschères - US Ingré 2 : remis Patay - La Laurentia : 14-38 Exempt : US Bricy

Benjamines (BFO)

Chaingy - Alerte : 03-06 Saint-Ay - La Montjoie : remis Exempt : Meung

Benjamines (BFP)

CLTO 3 - ASPPTO : 30-24

Honneur Masculine

CJM Ingré - PBLA Orléans :52-57 CJF Les Aubrais - UA Marcilly : 78-48 USM Olivet - AS Aschères : 62-7 CLT Orléans - USM Montargis

43-54 JS Chécy - ES Ormes : 91-64

Promotion Masculine

Poule A: US Orléans - AL La Source: 57-50 CLT Orléans - AB de Gien: 68-51 La Boignacienne - AS Loury: 55-76 AE Vésines - US La Ferté: 83-71 Alerte St-Jean - US Fay: 44-36

Poule B:

CSM Sully - USM Montargis : 84-66 84-66 SMOC - AS La Chapelle : 29-54 La Magdunoise - AS Jouy : 90-60 CJF Les Aubrais - CS Briare : 49-70 A. Neuville - USM Saran : 55-80

lere Série Masculine

Poule A : CSC Semoy - St-Denis-Hôtel : 34-

55 USM Vitry - US Darvoy : 94-59 USM Vitry - ES Ormes : 44-67 La Montjoie - AB de Gien ; 58-51 BC Beaugency - RC Châtillon : 86-55

Poule B:

roule B:
JS Chécy - Pithiviers BC: 54-64
AS Loury - USM Saran: 48-55
AS Aschères - ASPTT Orléans: 47-46
CLT Orléans - St-Jean-Blanc: 70-74
AS Trainou - SC Malesherbes: 75-70

Poule A:

Beaugency - US Orléans : 36-48 AL La Source - Saint-Ay : 56-47 Marcilly 2 - Chaingy : 34-46 Meung - CJM Ingré : 24-55 Exempt : ES Ormes BB

Poule B :

Patay - Saran : 55-50 Mareau - Aschères : 50-37 Arago - PBLA : 55-55 AL La Source 1 - Chilleurs : 26-28 Exempt : AS Chevilly

Poule C:

Chécy - SMOC : 52-63 Marcilly 1 - Marigny : 55-41 Tigy - Trainou : 44-43 Vitry - Briare 2 : 29-54 Briare 1 - Montargis : 41-41

Honneur Féminine

CJM Ingré - USM Saran : 51 AB. de Gien - USM Montargis 22-81 22-81 CSM Sully - A. Neuville : 39-69 USM Olivet - AS Aschères : 56-58 Olivet - Mareau : 14-28 Exempt : Saint-Hilaire

Juniors Filles

Poule A:

Bricy CJM Ingré : 42-38 PBLA - Arago : 29-47 StJ.-le-Blanc - La Chapelle : 43-32 Aschères - Lailly : 41-25

Juniors Filles

Poule B :

CLT Orléans - Olivet : 54-37 St-Benoît - Marigny : 56-29 Ent. Gatinaise - PTT Orléans : 46-39

**JOURNEE DU 28 NOVEMBRE 1982** 

BC Beaugency - CO Chilleurs :

Promotion Féminine La Boignacienne - St-Denis-Hôtel : 52-70 Street Str

1ere Serie Féminine

Poule A: Chaingy 1 - St-Jean-le-Blanc : 58-43

58-43 Vitry 2 - Saint-Vincent : 56-48 Semoy - La Montjoie : 29-31 CLT Orléans - St-Hilaire : 56-3 AL La Source - US Orléans 55-25

Poule B:

Chilleurs - Saran : 32-38 SMOC 2 - Arago : 12-33 Pithiviers - Darvoy : 66-38 Beaune - PBLA : 28-66 Exempt : AS Trainou 66-38

Poule C:

Cléry : Jouy : 36-27 Beaugency : CJF : 13-66 Bricy - PTT Orléans : 47-32 Meung - US Ingré : 54-34 Exempt : SMOC 1 St-Jean-de-Braye

Poule D:

Briare - Nogent : 33-31 Chécy - Coullons : 69-51 Beaulieu - AM St-Denis : 26-34 Exempt: Bonny USM Vitry-au-Loges

Cadets Mascufins (CMA)

CLTO - SMOC : 65-53 Olivet - Saint-Ay : 61-41 Chaingy - Neuville : 54-106

Cadets Masculins (CMB)

La Source 1 - Ormes : 81-51 ASPTT - USO 1 : 28-36

Ninimes Masculins (MMA)

Saran 1 - ASPTT : remis coupe Ormes - Sully : 50-37 La Source - Montargis 1 : remis

Minimes Masculins (MMB)

Gien - CJF 1 : Coupe remis SMOC - CLTO : 77-36

Benjamins (BMA)

CLTO i - Gien : 45-42 Montargis 1 - Semoy : 26-25 Boigny - Chécy 1 : 42-20

Benjamins (BMB)

USO - CJF 1 : 20-45 Jouy - ASPTT : 78-11 Alerte 1 - Sully : 41-18